

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 08/04/2011

➤ Vote des taux d'imposition 2011

Les taux d'imposition restent inchangés pour 2011.

Les taux des taxes 2011 sont donc à :

- Taxe d'habitation : **11.51 %**
- Taxe foncière (bâti) : **15.48 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **35.32 %**

Unanimité

➤ Subvention de fonctionnement aux budgets CCAS et ASPL

Les subventions de fonctionnement, contribuant à l'équilibre de leur budget pour l'exercice 2011, à l'ASPL et au CCAS sont votées à l'unanimité :

- Subvention de fonctionnement à l'ASPL : 39 577 €
- Subvention de fonctionnement au CCAS : 924 €

Ces dépenses sont prévues au budget primitif 2011. *Unanimité*

➤ Reversement du budget lotissement vers le budget communal

La somme de 0.25 € doit être reversée du budget Lotissement vers le budget Commune.
Cette opération va permettre de clôturer le Budget Lotissement. *Unanimité*

➤ Subventions aux associations

Les subventions communales pour 2011 sont votées, à l'unanimité :

- | | |
|--|------------|
| - Amicale laïque | 500 € |
| - Voyages éducatifs scolaires | 50 €/élève |
| - ADMR « GUIC et DOURON » | 500 € |
| - Ar Re Yaouank Gwechall | 153 € |
| - ES du Douron | 300 € |
| - Société de Chasse « La Diane » | 60 € |
| - Association de Gymnastique | 100 € |
| - Anciens combattants | 153 € |
| - Amicale Employés communaux | 76 € |
| - Syndicat d'élevage du canton de Plouigneau | 76 € |
| - Chemins et Patrimoine | 60 € |

➤ Centre de Loisirs 2011

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 4 au 29 juillet 2011 pour accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Madame le Maire rappelle les conditions tarifaires de l'année 2011 : 45 € la semaine, par enfant de la commune ou scolarisé à Botsorhel et de 53 € la semaine par enfant de l'extérieur.

Les inscriptions doivent se faire en mairie avant le 31 Mai 2011.

A noter que le Centre de Loisirs est à la recherche d'un stagiaire pour cet été ; envoyer votre candidature à la mairie. *Unanimité*

➤ Demande de subvention CAF pour l'achat de matériel pour l'ALSH

Un kit d'animation « Le sport ça me dit », comprenant du matériel sportif et ludique, va être acheté pour le CLSH pour un montant de 590 € TTC.

Une subvention de 40 % va être demandée à la CAF dans le cadre d'achat de matériel lié au fonctionnement du CLSH.

Unanimité.

➤ Questions diverses

L'école de Botsorhel conservera 2.5 postes à la rentrée prochaine.

Les travaux de Kéraël sont prévus pour la semaine 16.

Une restauration du Monument aux Morts va être effectué par l'entreprise Guivarc'h de Carantec.